

Cette page peut être consultée en ligne à l'adresse <https://racingstub.com/articles/3796-le-racing-en-redressement-judiciaire>

Le Racing en redressement judiciaire

☆☆☆☆ (0 note) 📅 18/07/2011 15:21 📍 Au jour le jour 📖 Lu 5.448 fois 👤 Par athor 🗨 4 comm.



Lundi 18 juillet 2011, 12h05 : le Tribunal de Grande Instance de Strasbourg décide de placer le Racing en redressement judiciaire. Racingstub.com était sur place.

Après de longs mois de palabres, de délires présidentiels et (surtout) de déceptions, la SASP Racing Club de Strasbourg était convoquée de lundi par la chambre commerciale du Tribunal de Grande Instance de Strasbourg, place d'Islande, à 9h. En théorie, c'est la fameuse *deadline* qu'espèrent bien des supporters depuis des mois, la date à laquelle le cirque, dont le club a été un acteur depuis trop longtemps, allait baisser chapiteau.

9h donc : dans ce tribunal tout récemment inauguré, en plein quartier Vauban, une foule composée d'une vingtaine de journalistes, régionaux, nationaux et même internationaux, des supporters, [Thomas Fritz](#), propriétaire de Racing Investissement et grand animateur des forums ces derniers jours, [Eric Moerckel](#) et [Jacques Canosi](#), en tant que représentants du personnel.

Dans un premier temps, [Thomas Fritz](#), présent en costume, a tenté de se faire entendre par la présidente de la chambre commerciale, Martine Rivet, après lui avoir transmis une lettre. Demande rejetée par la cour, qui a ensuite reçu [Eric Moerckel](#). Le kiné du club avait tenu à lire une lettre exprimant le désarroi des salariés face à la situation, et la nécessité de mettre un terme à celle-ci aussi rapidement que possible. Le commissaire aux comptes, Jean-Brice de Turckheim, a, quant à lui, exposé la situation comptable du club, et donc, les difficultés financières que rencontre la SASP. Ainsi, il est à noter que cette dernière est reconnue être en cessation de paiement à compter du 18 janvier 2010... L'avocat du RCS Me Gérard Alexandre et l'avocat de l'association support Me Damien Wedrychowski ont également plaidé dans ce sens. Aucun autre représentant du club n'était présent.

Peu avant 10h, l'audience s'achève, et la chambre commerciale se retire pour délibérer. Le verdict est attendu pour midi. Les journalistes se ruent alors sur [Eric Moerckel](#), mais tout le monde reste dans l'incertitude. Les deux heures passent tout de même assez rapidement, le temps d'exposer la situation du club à un reporter venu d'outre-Rhin, estomaqué par le récit des événements.

12h05 : alors que, dans le tribunal, ne sont restés que les journalistes et, comme un symbole, quelques supporters, la présidente de la chambre commerciale ouvre la porte de la salle pour livrer son verdict, non sans demander à Me Alexandre s'il est nécessaire d'attendre [M. Fritz](#). Devant un parterre impressionnant de caméras et d'appareils photos, la sentence tombe: le Racing est déclaré en état de cessation de paiement et placé en redressement judiciaire avec période d'observation jusqu'au 22 août. Durant cette période, un administrateur judiciaire, Claude-Maxime Weil, va prendre seul les rênes du club, avec - probablement - un premier plan de licenciements. C'est également lui qui, d'ici la prochaine audience de la première chambre commerciale du TGI de Strasbourg, étudiera les potentiels plans de reprise. Dans le cas contraire, la liquidation judiciaire sera prononcée, ce qui, vu la date déjà bien avancée, sera sans doute fatal à l'existence d'une équipe durant la saison 2011/2012.

En attendant, le Racing demeure en CFA, mais sans aucun joueur, à seulement quelques semaines de la reprise du championnat. Le feuilleton n'est donc pas encore terminé...

Voir aussi : [Le Racing placé en redressement judiciaire, à voir sur \[www.strastv.com\]\(http://www.strastv.com\)](#)

